

## RECRUTEMENT DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

**La Ville de Nouméa lance une campagne de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires. Les candidats ont jusqu'au vendredi 10 février 2023 pour déposer leur candidature aux tests de recrutement.**

### DOSSIER DE CANDIDATURE

Les personnes souhaitant participer aux tests de recrutement sont invités à déposer leur CV, une copie de la pièce d'identité (carte ou passeport) et une lettre de motivation **avant le vendredi 10 février 2023 à 11h** au secrétariat de la direction des Services d'Incendie et de Secours de la Ville de Nouméa (51 rue Georges-Clémenceau), du lundi au vendredi de 7h30 à 11h.

Un dossier complet sur le recrutement (tests physiques, documents à fournir en cas de réussite aux tests) est disponible sur place ou en ligne sur noumea.nc : <https://bit.ly/sprecrutement2023>

### DÉROULEMENT DU RECRUTEMENT

- **Tests d'aptitude physique**

Des épreuves d'aptitude physique (test de Killy, pompes, tractions, test de souplesse, test de gainage, et test Luc Léger) auront lieu **le 20 et 21 février 2023** à la salle omnisports François-Anewy à 17h.

Le jour de l'épreuve, chaque candidat devra se présenter en tenue de sport, muni de sa pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et d'un certificat médical de non contre-indication aux tests d'aptitude physique de moins de 3 mois.

- **Entretien avec le jury**

Les candidats ayant réussi les épreuves d'aptitude physique participeront à un entretien d'une quinzaine de minutes durant lequel ils présenteront leurs motivations.

Les entretiens auront lieu **le 27 ou 28 février 2023** au Centre de secours Lucien-Parent (51 rue G Clémenceau).

### FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Deux sessions de formation d'une durée de trois semaines sont prévues aux dates ci-dessous :

- Du 19 juin au 08 juillet 2023
- Du 17 juillet au 05 août 2023